

Rapport "Evaluation de la mise en œuvre expérimentale de l'indemnité kilométrique pour les vélos"

Mis à jour le 14 mars 2016

[Enregistrer dans mes ressources](#)

L'expérimentation de l'indemnité kilométrique vélo, qui était l'une des 25 mesures du Plan d'action « mobilités actives » présenté en mars 2014 s'est déroulée du 1er juin au 1er novembre. Elle a porté sur plus de 8 000 salariés répartis dans 18 entreprises volontaires.

L'évaluation a été financée par l'ADEME et copilotée par la coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (CIDUV) qui s'est appuyée sur un bureau d'études.

Le principal enseignement de cette expérimentation est la hausse de 50 % de la part modale du vélo pour les déplacements domicile-travail, dans les entreprises qui ont participé à l'expérimentation.

Les ministres remercient les entreprises ayant participé à cette expérimentation en acceptant d'accorder à leurs employés se rendant au travail à vélo une indemnité kilométrique de 25 centimes net par kilomètre parcouru.

[Consultez le rapport de janvier 2015 sur le site de l'ADEME](#)

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Sixième rapport d'évaluation du GIEC...](#)

[Enregistrer](#)

- [Dépasser les constats, mettre en œuvr...](#)

[Enregistrer](#)

- [Rapport : "Tirer les leçons du suivi...](#)

[Enregistrer](#)

- [Rapport ADEME : "Recensement et évalu...](#)

[Enregistrer](#)

- [Le développement durable, levier pour...](#)

[Enregistrer](#)

- Le 28.04.2021

[Webinaire "Mise en œuvre de l'objectif de ZAN à l'échelle des territoires"](#)

- **La clause verte, un outil de mise en...**

[Enregistrer](#)

- **Des voyages d'étude pour s'inspirer et acc...**

- **Guide « Mettre en œuvre des projets d...**

[Enregistrer](#)

- **Guide pour la construction, la mise e...**

[Enregistrer](#)

- **Guide « Une ville adaptée aux vélos-c...**

[Enregistrer](#)

- **Développer le système vélo dans les t...**

[Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)